

MOTION CA

**Les enseignants d'EPS de l'établissement (CLG) entre incompréhension et colère !
Intervention en CA,**

Les nouvelles modalités de calcul pour l'accessibilité aux équipements sportifs extra muros couverts pour les élèves de notre collège ont un impact sur le fonctionnement de l'EPS et du sport scolaire.

Nous ne comprenons pas cette décision et sommes en désaccords notamment en ce qui concerne :

- Le fait de travailler à deux classes dans une salle de 800m² comme totalement anti pédagogique.
- Le fait de réduire à *trois heure ou six heures ou neuf heures (préciser)* par semaine l'animation de l'Association Sportive alors que ce forfait s'exprime à hauteur de trois heures par semaine pour chaque enseignant d'EPS.

Nous dénonçons l'insuffisance de la dotation pour notre établissement.

Cette décision dégrade non seulement la qualité de l'enseignement de l'Éducation Physique et sportive que nous portons mais surtout, elle ne permettra pas de couvrir les besoins horaires pour nos élèves.

C'est un manque de :

.....heures d'EPS etheures d'AS soit un total de
.....heures par rapport à l'année scolaire 2016-2017.

Nous pensons que cette situation n'est pas à la hauteur des attentes d'un service public d'éducation de qualité en direction des collégiens et de leurs familles.

Avec l'appui du SNEP-FSU Lille, nous interpellons le CA pour que cette situation soit revue.

Nous, membres du Conseil d'Administration, demandons une dotation complémentaire, (*préciser le nombre d'heures et le montant*) pour notre établissement, afin de dispenser un enseignement de l'EPS et une animation du Sport scolaire conformément aux obligations réglementaires, visant la réussite de tous nos élèves.